

Réseau Billital Maroobé
Réseau des Organisations d'Éleveurs et Pasteurs de l'Afrique



Récépissé N° 2004 215/MATD/SG/DGLPAP/DOASOC

Adresse : BP : 10648 Niamey – NIGER **Tél. :** + 227 20 74 11 99 **Fax :** +227 20 74 11 93

E-mail: billital@intnet.ne

Site Web: [http:// www.maroobe.org](http://www.maroobe.org)

**Déclaration relative à la situation sécuritaire dramatique et au déficit fourrager
qui prévaut dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre**

(Niger, Mali, Togo, Tchad, Nigeria, Bénin, Sénégal, Burkina Faso et Mauritanie)

***Réunion de concertation entre le Réseau Billital Maroobé
et ses partenaires techniques et financiers -***

Niamey, 10 et 11 mars 2014

Lors de réunion de concertation entre le Réseau Billital Maroobé et ses partenaires techniques et financiers, un point particulier a porté sur les inquiétudes suscitées par la situation sécuritaire dans plusieurs pays (sahéliens et soudaniens) qui se conjugue avec un déficit fourrager généralisé. Les différents intervenants ont fait part des graves difficultés auxquelles les pasteurs sont confrontés dans leurs pays. Face à l'acuité de ces problèmes, les participants ont adopté la déclaration solennelle suivante adressée aux Etats et aux institutions d'intégration.

Les situations que l'on observe sur le terrain se présentent comme suit :

En ce qui concerne le Tchad :

- les difficultés sont liées principalement au conflit politique en République Centrafricaine qui a des impacts directs au Tchad ;
- les pasteurs dont les troupeaux se trouvent encore en RCA sont particulièrement inquiets, alors que plusieurs familles d'éleveurs ont perdu la totalité de leur cheptel et ne bénéficient d'aucun soutien ;
- certains pasteurs qui ont transhumé vers la frontière de la République Démocratique du Congo se trouvent dans une situation précaire ;
- on constate un effet domino résultant du mouvement des pasteurs qui remontent précipitamment du Sud du Tchad où le déficit fourrager est prononcé cette année. Ces déplacements s'effectuent dans des conditions d'autant plus difficiles

que les accords sociaux sont fragiles, voire inexistantes entre les groupes d'éleveurs transhumants et les populations des zones de transit et d'accueil ;

- les risques de conflits sont élevés à cause du fait que des milliers d'animaux séjournent dans des zones à vocation agricole, à la veille des premières pluies. Certains transhumants éprouvent des difficultés d'insertion dans ces zones où ils ne parviennent pas à nouer des accords sociaux solides.

En ce qui concerne le Nigeria :

- les témoignages ont mis l'accent sur les obstacles de plus en plus importants qui entravent les déplacements des troupeaux à l'intérieur du pays (effets du changement climatique, absence de mesures de protection légale, enclavement des aires et des réserves de pâturage, obstruction des axes de transhumance par les activités agricoles et le processus d'urbanisation rapide);
- les pasteurs sont victimes des conflits violents qui se déroulent dans les Etats de Zangara et de Kaduna, mais aussi des exactions qui sont commises par les bandes armées dans les Etats du Plateau et de Borno, ainsi que dans la région voisine de l'Adamaoua au Cameroun.

En ce qui concerne le Togo :

- les témoignages ont attiré l'attention sur le fait que le Togo a vécu des conflits meurtriers entre transhumants transfrontaliers et agriculteurs résidant dans le canton de Borgou. Ces derniers ont mené, en décembre 2013, des représailles à l'encontre des transhumants accusés d'avoir tués l'un des leurs ; ce qui a débouché sur le meurtre de plus d'une dizaine de personnes, l'abattage des animaux et l'incendie des campements ;
- les leaders éleveurs togolais ont initié une tournée de sensibilisation dans les douze préfectures du pays, en vue de créer un climat de paix et de cohabitation pacifique ;
- les responsables du RECOPA du Burkina Faso ont effectué deux missions d'abord pour apporter une assistance victimes, ensuite pour rencontrer les autorités de la préfecture de Kpendjal.

En ce qui concerne le Mali :

- les témoignages ont souligné les difficultés que rencontrent les communautés pastorales résidant dans les régions de Gao, Tombouctou et Kidal où la situation sécuritaire reste précaire ;
- le conflit qui oppose l'Etat aux groupes armés persiste, en dépit des efforts visant à restaurer la paix et la sécurité ;
- les racines des conflits intercommunautaires autour de l'accès aux ressources naturelles restent vivaces ;

- la menace d'une grave crise alimentaire plane sur les communautés pastorales en 2014.

En ce qui concerne le Bénin :

- les inquiétudes portent sur l'accueil des transhumants en provenance du Niger et du Burkina Faso, du fait de situations pastorales défavorables ;
- le risque est grand de voir des conflits éclater, avec l'afflux d'un nombre considérable de transhumants fuyant le Nigeria voisin où la situation sécuritaire s'est fortement dégradée ;
- de nouvelles formes d'insécurité ont émergé, surtout dans les zones qui connaissent une concentration de transhumants beaucoup plus élevée que lors des années précédentes ;
- les difficultés rencontrées sur le terrain vont s'accroître avec l'approche de la saison des pluies.

En ce qui concerne le Niger :

- les témoignages ont insisté sur la situation particulière qui prévaut à l'Est du pays, particulièrement dans la zone de Diffa et plus généralement le long de la frontière avec le Nigeria ;
- les difficultés rencontrées par les pasteurs sont d'autant plus grandes que ces derniers ne peuvent pas se replier au Mali et doivent faire face à des tensions intercommunautaires accrues ;
- la situation est réellement alarmante, compte tenu de la forte concentration des troupeaux dans des zones où le disponible fourrager est réduit.

En ce qui concerne la Mauritanie :

- les régions de l'est de la Mauritanie (particulièrement celle de Hodh El Charghi) et du nord du Mali sont confrontées à une grave insécurité alimentaire ;
- la réduction de l'espace pastoral a entraîné une exacerbation des conflits entre pasteurs Mauritaniens et Maliens ;
- les pasteurs de la région du Hodh El Charghi sont obligés de modifier leurs itinéraires de transhumance, à cause de l'insécurité qui prévaut au Mali ;
- la question de l'hydraulique pastorale se pose avec acuité et cet état de fait engendre des conflits fréquents entre les pasteurs mauritaniens et maliens.

En ce qui concerne le Sénégal :

- les témoignages ont insisté sur une situation inquiétante de déficit fourrager qui est consécutive à un mauvais hivernage (retard des précipitations, nombre réduit de pluies et faible niveau de remplissage des mares) ;
- une forte mortalité a été enregistrée dans les troupeaux qui ont été frappés par la fièvre aphteuse et la dermatose nodulaire bovine. Ces maladies ont provoqué également une baisse de la productivité des vaches lactantes, et parfois le tarissement précoce de la production laitière ;
- les départs en transhumance ont été effectués de façon précoce et les zones de repli risquent de connaître un épuisement rapide de leur disponible fourrager.

En ce qui concerne les recommandations formulées :

Au vu de cette situation, les participants attirent l'attention des décideurs politiques et économiques sur la nécessité d'entreprendre des actions d'urgence à différentes échelles (sous-régionale, nationale et locale), en tenant compte de la complexité des situations observées sur le terrain.

Echelle locale :

- il est indispensable de réaffirmer le rôle régalien de l'Etat, à travers le renforcement de la sécurité physique des citoyens et de leurs biens ;
- il s'avère nécessaire de créer et/ou de consolider les plateformes de concertation, mais aussi de renforcer les dynamiques de dialogue intercommunautaire ;
- il conviendrait de réaliser des diagnostics conjoints et inclusifs dans les zones qui connaissent des situations de crise pastorale, en vue de recenser les besoins et d'identifier les types d'appui les plus utiles, ainsi que les modalités de ciblage des bénéficiaires.

Echelle nationale :

- il s'avère nécessaire de garantir l'implication des organisations d'éleveurs dans les dispositifs publics de prévention et de gestion de crise, afin qu'elles puissent s'impliquer dans la définition et la mise en œuvre des réponses qui seront apportées à la crise ;
- il conviendrait de mettre en œuvre des stratégies de prévention des conflits dans les zones de concentration exceptionnelle des transhumants, en renforçant les dynamiques de dialogue et de concertation au niveau national (accords sociaux exceptionnels, plateformes de concertation) et en mettant en œuvre une aide d'urgence pour faire face à cette situation.

Echelle sous-régionale :

- il s'avère nécessaire de prendre les dispositions permettant de sécuriser la mobilité dans la paix sociale, de renforcer la sécurité, particulièrement au niveau des espaces transfrontaliers et des zones de fortes concentration des transhumants ;
- il conviendrait de renforcer l'attention accordée par les systèmes d'information aux zones pastorales concernées par ces problématiques, afin de proposer des alternatives permettant de préserver les conditions de vie des communautés pastorales.

Niamey, le 11 mars 2014